

# PLAN D'INTERVENTION SUITE AUX INONDATIONS DU PRINTEMPS 2019

Municipalité de Batiscan

Publié en septembre 2019



## Mot du maire



Les inondations du printemps 2019 ont touché grandement notre communauté. Je suis extrêmement fier de notre communauté qui a fait preuve de grande solidarité et de partage pendant cette période tumultueuse.

Dès l'automne dernier, la Municipalité a été en mode proactif en effectuant des travaux d'amélioration du drainage du cours d'eau La Décharge qui traverse une grande partie du village. Depuis, celui-ci a été dégagé de la neige pour faciliter son écoulement lors de la fonte de la neige.

Notre plan d'action que vous lirez est le fruit de nos réflexions, nos expériences et échanges avec nos citoyens et la direction de notre Municipalité. Notre objectif est d'élaborer un plan d'action concret de la situation, basé sur des expériences vécues.

J'en profite pour remercier les employés et les pompiers volontaires qui se sont pleinement dévoués à aider les citoyens touchés par les inondations. Je veux également remercier mes collègues du conseil municipal qui ont été présents sur le terrain avec moi.

En terminant, je vous rappelle qu'il vous appartient de veiller à la protection de votre propriété. La Municipalité est là pour vous supporter, comme toujours.

Ensemble, préparons-nous!

Christian Fortin, maire  
Septembre 2019

## Faits saillants

- Dès le 18 avril dernier, des opérations de mesures d'urgence préventives ont été enclenchées en distribuant un avis aux résidents susceptibles d'être touchés par la crue des eaux du fleuve;
- Marées importantes au fleuve jusqu'à 4,26 mètres le 24 avril dernier;
- Niveau de l'eau du fleuve plus élevé qu'en 2017;
- Plus de 75 résidences touchées;
- Des palettes de sable distribuées;
- 3000 sacs de sable furent commandés pour permettre de sécuriser les propriétés;
- Le comité des mesures d'urgence se réunissait au quotidien pour faire le bilan de la situation et mettre en place un plan de travail pour coordonner les intervenants;
- Le samedi 20 avril, les employés municipaux, pompiers et élus municipaux se sont mobilisés pour aider à sécuriser les propriétés les plus à risque et dont les résidents étaient plus vulnérables;
- Du sable et 1500 sacs ont été mis à la disposition des citoyens au garage municipal;
- Le chef d'équipe et notre directeur incendie ont identifié des résidences qui pourraient être à risque de subir des dégâts;
- Le 24 avril, devant la gravité de la situation, la Municipalité a fait appel aux Forces armées canadiennes pour aider à sécuriser les propriétés et nos infrastructures municipales.

# PLAN D'INTERVENTION SUITE AUX INONDATIONS DU PRINTEMPS 2019

## **Avant l'inondation :**

1. Répertorier les informations et contacts des citoyens en zones inondables.
2. Avoir à disposition des sacs de sable (déjà remplis) afin de gagner du temps.
3. Distribuer à chaque résidence des zones inondables, de l'information en cas d'inondation.
4. Identifier les secteurs à sécuriser en priorité en se basant sur l'historique et les cartes de zones inondables mises à jour.
5. Baliser les chemins privés en zones inondables pour faciliter la circulation lors des inondations.
6. Utiliser le site internet, le système d'alertes et la page Facebook pour informer les citoyens incluant les liens importants et de l'information claire et continue en lien avec les prévisions météorologiques.
7. Acquérir une embarcation afin de faciliter la circulation des employés ou des citoyens sur l'eau.
8. Avoir le matériel nécessaire pour une mise en sac uniforme ainsi que des attaches efficaces et sécuritaires.
9. Suivre notre plan d'entretien de nos cours d'eau municipaux pour assurer une meilleure gestion de leur écoulement et par le fait même de la nappe phréatique.
10. Assurer le dégagement de la neige de la sortie des cours d'eau pour faciliter leur écoulement lors de la fonte de la neige.
11. Tenir à jour notre système d'alertes municipales conditionnellement à l'inscription individuelle des citoyens sur le site internet de la municipalité ou en téléphonant au 418-362-2421.

## Pendant l'inondation :

1. Assurer une bonne communication avec les sinistrés via un futur panneau de communication qui sera installé sur le terrain de l'église, Facebook, site internet, système d'alertes municipales et, le cas échéant, par la distribution d'avis aux résidents touchés.
2. Maintenir le centre communautaire comme lieu d'hébergement.
3. Prévoir un système de communication pour le maire, les conseillers (ères), le directeur général et les employés municipaux.
4. Assurer une surveillance accrue des maisons évacuées.
5. Vérifier l'état des routes dans les secteurs les plus à risque et informer rapidement les citoyens concernés.
6. Sensibiliser les citoyens et utilisateurs de machinerie (ou transport aquatique), à circuler avec précaution afin d'éviter des vagues sur les terrains qui mettraient en danger les digues.
7. Multiplier les visites dans les zones les plus touchées pour rassurer les citoyens et prendre la mesure de la situation sur le terrain.



## **Après l'inondation :**

1. Répertorier les nouvelles adresses ainsi que les numéros de téléphone des citoyens évacués;
2. S'assurer que toutes les informations utiles provenant de la Sécurité civile soient immédiatement communiquées aux citoyens via les moyens déjà énumérés;
3. Prévoir la remise en service des chemins privés ou municipaux qui pourraient avoir été endommagés.
4. Faire connaître la procédure de demandes de réclamation.
5. Faire un retour sur les événements et améliorer nos façons de faire au besoin.